

N° 2017.28.12.318

ARRETÉ DU MAIRE

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARBON-BLANC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2211-1, L2212-1 et L2213-1 à 5 ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R414-14, R411-25 à 28 et R411-1 à 9 ;

Vu la circulaire n°86-230 du Ministère de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de Police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le département en matière de circulation routière ;

Vu le décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution ;

Considérant les travaux d'effacement du réseau télécom avenue Victor Hugo, dans la portion comprise entre la rue Jean Jaurès et l'arrêt KEOLIS « Centre technique Municipal » à Carbon-Blanc, à partir du 8 Janvier 2018 sur une période de 60 jours, réalisés par l'entreprise SAG France ,2 chemin du Grand Estey - 33360 Latresne,

ARRETE :

ARTICLE 1 : À partir du 8 Janvier 2018, sur une période de 60 jours, l'entreprise SAG France est autorisée à effectuer les travaux d'enfouissement de réseau télécom avenue Victor Hugo, dans la portion comprise entre la Rue Jean Jaurès et l'arrêt Keolis « Centre technique Municipal » à Carbon-Blanc.

ARTICLE 2 : Le stationnement et les dépassements seront interdits au droit des travaux.

ARTICLE 3 : La circulation sera alternée en demi-chaussée par feux tricolores au droit des travaux.

ARTICLE 4: La vitesse sera limitée à 30km/h au droit des travaux.

ARTICLE 5:

- Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale de Carbon-Blanc
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carbon-Blanc
- Monsieur le Président de Bordeaux Métropole
- L'entreprise SAG France

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CARBON-BLANC, le 28 décembre 2017

P°/ Alain TURBY,



Maire de Carbon-Blanc,
Conseiller métropolitain
Délégué à la métropole numérique.